



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de La Ferté Saint-Aubin

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2014**

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, Mme Michèle CORMERY, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Véronique DALLEAU à M. Christophe BONNET, Mme Jocelyne BACHMANN à M. Hervé NIEUVIARTS

ABSENTS EXCUSES : M. Michel TATIN, M. Bernard GILBERT

Secrétaire de séance : Madame Constance de PÉLICHY

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 15 juillet est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 15 juillet 2014 est adopté à l'unanimité.

1 – Administration générale

1.1 Adoption du rapport d'activité 2013

Le Conseil communautaire, **prend acte** de la présentation du rapport d'activité 2013 de la Communauté de communes.

1.2 Composition CIID

Le Conseil communautaire, décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à soumettre à la Direction des Finances Publiques la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de commissaires titulaires ou suppléants à la commission intercommunale des impôts directs.

2 – Finances et Marchés Publics

2.1 Avenants aux marchés de travaux relatifs au Complexe aquatique du Cosson

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants aux marchés de travaux relatifs au complexe aquatique du Cosson (lots 3, 5, 8, 10, 11, 14, 16) pour un montant de 12 650,74€ HT soit 15 180,89€ TTC pour l'ensemble de ces avenants.

2.2 Avenant à la convention relative au groupement de commandes concernant la gestion et l'aire d'accueil des gens du voyage

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention de groupement constatant le retrait de la Communauté de Communes Sologne des Rivières du groupement.

2.3 Approbation et signature de la convention constitutive au GIP APPROLYS

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité,

- **D'accepter** les termes de la convention constitutive du GIP, et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer ou signer tout document s'y rapportant.

- **De désigner** Monsieur Hervé NIEUVIARTS en qualité de titulaire, représentant de la Communauté de communes de La Ferté Saint-Aubin, à l'Assemblée Générale d'APPROLYS et Monsieur Bertrand DAUDIN en qualité de suppléant, et de l'autoriser, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration.

2.4 Renonciation partielle à l'application de pénalités envers l'entreprise SUFFIXE

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de procéder à une renonciation partielle aux pénalités, en appliquant à l'entreprise SUFFIXE des pénalités uniquement pour les absences aux rendez-vous de chantier pour un montant de 5 100€ HT soit 6 120€ TTC, représentant 5,45% du montant du marché.

3 – Environnement et Cadre de Vie

3.1 Adoption du rapport d'activité 2013 du SMICTOM de Lamotte - Salbris

Le Conseil communautaire, prend acte de la présentation du rapport d'activités 2013 du SMICTOM de Lamotte-Salbris.

3.2 Adoption du rapport d'activité 2013 du SMIRTOM de Beaugency

Le Conseil communautaire, prend acte de la présentation du rapport d'activités 2013 du SMIRTOM de Beaugency.

4 – Ressources humaines

4.1 Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

4.2 Délégation au Centre de Gestion pour l'organisation des sélections professionnelles

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de confier au Centre de gestion du Loiret, l'organisation des sélections professionnelles, prévues à l'article 18 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, pour le grade d'Educateur des APS principal de 2^{ème} classe,

4.3 Modification du tableau des effectifs

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de modifier la durée hebdomadaire de 3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 10h00 / semaine pendant les périodes scolaires soit 8h11 /semaine sur 44 semaines et d'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement de contractuels en l'absence de titulaires.

5 – Développement économique

5.1 Convention ERDF

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser ERDF à réaliser des travaux sur les parcelles BC 34 et BC 5 zone de Marcilly-en-Villette et Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de servitudes.

6.1 Convention de partenariat 2014 avec le Conseil général relative au référencement pour l'insertion sociale des bénéficiaires du RSA

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver les termes de la convention à intervenir avec le Conseil général relative au référencement social, et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

6.2 Convention d'adhésion à la Mission locale de l'Orléanais

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver les termes de la convention à intervenir avec la Mission Locale de l'Orléanais, et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

La Ferté Saint-Aubin, le 1^{er} octobre 2014

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

